

■ **Mol'Express Sàrl.**, à Gruyères, Moléson-sur-Gruyères, Route de Moléson 228. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.11.2004. But: exploitation d'un restaurant et la location de chambres. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apport. Apports en nature: Selon contrat du 16.11.2004, Patrick Wyss et Sébastien Despond font apport à la société d'un store en toile à bras articulé et d'un stock de marchandise pour un montant total de CHF 20'000.—, accepté pour ce prix et entièrement imputé à la libération du capital social. En contrepartie, il a été remis à chacun des apporteurs une part sociale de CHF 10'000.—. Associés: Despond Sébastien, de Domdidier, à Bulle, pour une part de CHF 10'000.—, et Wyss Patrick, d'Oberdorf (SO), à Avry-devant-Pont, pour une part de CHF 10'000.—. Gérants: les associés Despond Sébastien et Wyss Patrick, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.

Journal no 4907 du 18.11.2004
(02557744 / CH-217.3.532.111-2)